

No 7
M. de G...

Bologne le 27 février 1844

42

Je soussigné, M. de G...
L. C. de Rome et pour compte de M. le Chev. Schuetz
la somme de Cents soixante quinze francs de France.

Ces quittances double ne valent que pour une seule

B. Sous fr. 175 de France

ainsi signé J. M. S. C. de

Sous copie conforme à la pièce justificative
jointe au bordereau adressé au Ministre de l'Intérieur

le 8 avril 1844

Le Secrétaire de l'Académie
de France à Rome
A. de ...